



Compte rendu du conseil d'administration mardi 20 avril 2021 à 19H- Visio

Présents: 6

Marine MEAUX (présidente)
Mathilde MARX (directrice)
Delphine TREMEAU (trésorière)
Séphora OTSMANE (secrétaire)
Cyril GRASSONE (membre du CA)
Pamela PHILIP (membre du CA)

Absent/excusé: 3

Nancy ROBLES (membre du CA)
Charline CROSES (membre du CA)
Emilie RIGOT (membre du CA)

Ordre du jour :

1. Point sur la situation
2. Entretien annuel Nathalie
3. Entretien annuel Adeline
4. Analyse de pratique CPNEF
5. Subventions 2021 mairies
6. Frais d'essence minibus de Quinson
7. Apprenti de septembre
8. Point sur agent d'entretien
9. Vente de brioches/plantes/tombola
10. État compta 2020 pour contrôle CAC
11. Point compta 2021
12. Organisation de l'AG/30 ans
13. Suite entretien Pauline

1. Point sur la situation

La structure est fermée depuis le 5 avril 2021. Il n'y a pas eu d'appels durant les permanences mises en place durant la période du 6 avril au 23 avril inclus. L'ouverture de l'établissement est prévue le 26 avril 2021. Dans l'éventualité d'un nouveau protocole qui déterminera la capacité d'accueil (16 ou 10 enfants), les membres du CA discutent d'une possibilité de chômage partiel modulé pour les salariés ainsi qu'un accueil priorisant les parents qui travaillent.

Mathilde souligne que le confinement a été bien vécu pour l'ensemble de l'équipe.

2. Entretien annuel Nathalie

Nathalie ne s'est pas reconnue dans le commentaire récapitulatif de son bilan annuel. Le CA, bien que jugeant pas pertinent de le modifier, est tout à fait disposé à en discuter avec elle à travers un entretien.

3. Entretien annuel Adeline

Une date doit être définie.

4. Analyse de pratique CPNEF

Habituellement, une aide est accordée tous les 3 ans pour l'analyse de pratique ; exceptionnellement et au vu du contexte sanitaire, une aide de 1200 euros a été accordée cette année.

5. Subventions 2021 mairies

Les communes refusent de prendre en charge la part de Sainte-Croix malgré le fait qu'elles reçoivent bien la compensation CAF.

Montagnac :	45 502,50€	+ 1225,04€	46 727,54€	Reçu : 0€
Roumoules :	13 600,37€	+ 1225,04€	14 825,41€	Reçu : 5925€
Puimoisson :	13 600,67€	+ 1225,04€	14 825,41€	Reçu : 0€
Quinson :	19 401€	+ 1225,04€	20 626,04€	Reçu : 19401€

6. Frais d'essence et remboursement de déplacement / minibus de

Quinson

Le barème fiscal kilométrique et le forfait fiscal carburant 2021, sont sortis. Note de service pour les salariés.

Concernant Quinson, il semble avoir des difficultés avec le receveur pour émettre des titres et nous facturer le carburant. Cela est pourtant possible. En attente qu'il trouve une solution.

Nous allons produire pour le moment un état des kilomètres effectués par trimestre.

7. Apprenti de septembre

Les membres du CA sont d'accord pour accueillir un nouvel apprenti en septembre pour pallier l'absence d'Océane sur le premier semestre 2022.

8. Agent d'entretien

La structure s'engage à financer un équipement de protection adapté au ménage pour l'agent d'entretien (gants, chaussures, lunettes...). Si toutefois Prescillia refuse, elle devra signer une décharge de responsabilité. Le devis est d'environ 50 euros.

9. Vente de brioches/plantes/tombola

Le montant de la vente de plantes s'élève à 143 euros.

Le montant de la vente (toujours en cours) de brioches s'élève à 23,80 euros.

Aucune recette à l'heure actuelle pour la vente de photos.

10. État comptabilité 2020 pour contrôle CAC

- Depuis 2019, nous sommes toujours en attente de la régularisation 2018 de la MSA 83. Après plusieurs relances, nous n'avons toujours rien obtenue. **Le Conseil d'Administration valide l'abandon de cette régularisation et place la somme de 672€ en perte à la fin de l'exercice 2020.**

- A ce jour, il manque 8 pièce(s) comptable(s) :

⌘ Vont arriver dans les prochains jours :

Ligne n° 1203 : PAR- Subvention PUIMOISSON (2ème partie)

Ligne n° 1361 : PAR- Rbsmt Uniformation- Formation INOE

Ligne n° 1373 : PAR- Rbsmt Uniformation- Formation VAE 3/3 2020

Ligne n° 1435 : PAR- Aide Exceptionnelle COVID- CAF2

⌘ Estimation en attente de la vraie facture :

Ligne n° 1362 : FNP- Commissaire aux comptes- Estimation

Ligne n° 1380 : FNP- TEOM

Ligne n° 1417 : PAR- PSU MSA04- Régul

Ligne n° 1375 : PAR- CAF- Mixité Sociale

Comparatif Charges Année N et Année N-1

CHARGES			
Compte :	N :	N-1 :	Variation :
Alimentation (602110)	951.85	901.77	105.55%
Sous-Traitance - Repas (602120)	6804.24	7895.82	86.18%
Produits d'entretien (602220)	373.65	194.26	192.35%
Fournitures de bureau (602250)	836.05	575.44	145.29%
Produits pharmaceutiques et d'hygiène (602260)	708.72	599.19	118.28%
Achats de couches (602270)	563.21	1534.05	36.71%
Fournitures d activités (602280)	2409.69	639.25	376.96%
Frais COVID (602300)	3872.37		
Variation des stocks des achats stockés (603200)		-347.46	
ELECTRICITE (606110)	1494.91	1393.15	107.3%
EAU (606120)	205.90	535.68	38.44%
Petit équipement (606310)	6267.29	1697.12	369.29%
Achats de marchandises (607000)	31.10	278.72	11.16%
Sorties extérieures (611100)	100.30	261.00	38.43%

CHARGES			
Compte :	N :	N-1 :	Variation :
Prestataires Extérieurs (611200)	495.00		
Sous-traitance Paies (611400)	2153.40		
Entretien et réparations (615100)	1816.21	452.69	401.2%
Maintenance (615600)	582.00	571.20	101.89%
Assurance Multirisques (616100)	514.25	511.00	100.64%
Documentation générale (618100)	202.00	193.91	104.17%
Frais de colloques, séminaires, conférences (618500)		1050.00	
Honoraires (622600)		7105.04	
Honoraires CAC (622610)	3548.00		
Honoraires autres (622620)	4124.40		
Frais d'actes et de contentieux (622700)	0.00	21.60	
Divers (622800)	475.00	475.00	100%
Cadeaux (623400)	974.00	671.00	145.16%
Frais de déplacements (625100)	840.44	1734.74	48.45%
Missions (625600)	109.60		
Réceptions (625700)	0.00	81.77	
Affranchissements (626300)	83.04	164.15	50.59%
Téléphone (626500)	514.81	559.81	91.96%
Hébergement Site (626600)	3.59		
Services bancaires et assimilés (627000)	246.35	148.80	165.56%
Cotisations (liées à l'activité économique) (628100)	1161.00	1058.00	109.74%
Frais de Formation (628300)	2810.10	5419.70	51.85%
Participation des employeurs à la formation professionnelle continue (633300)	3063.00	3492.31	87.71%
Autres impôts et taxes (635800)	80.00	70.09	114.14%
Rémunérations du personnel (641000)	0.00	12169.44	
Salaires (641110)	118978.56	134695.25	88.33%
Salaires Apprentis (641120)	8029.78	8944.99	89.77%
Congés payés (641200)	-35.81	1164.35	-3.08%
Indemnités et avantages divers (641400)		534.74	
Avantage Mutuelle (641410)	594.26		
Indemnité Activité Partielle SALARIE (641431)	21270.43		
Indemnité Activité Partielle RECU (641432)	-20922.38		
Cotisations à l'URSSAF (645100)	9909.73	10121.49	97.91%
Cotisations aux mutuelles (645200)	1940.40	1362.90	142.37%
Cotisations MALAKOFF (645310)	4095.77	4506.10	90.89%
Cotisations MUTEX (645320)	2489.83	2635.80	94.46%
Charges sociales - congés payés (645820)	-204.05	88.53	-230.49%
Médecine de travail, pharmacie (647500)	1209.60	1314.00	92.05%
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (650000)	-0.80		
Créances des exercices antérieurs (654400)		186.00	
Immobilisations corporelles (681120)	2352.82	3569.35	65.92%

Baisse de l'alimentation/repas, des couches des énergies due à la période de fermeture.

Hausse des produits d'entretien/d'hygiène et Frais COVID : due à la mise en place des nouveaux protocoles.

Hausse des fournitures d'activités et des prestataires : activités de substituts des sorties.

Hausse Petit Equipment : dotation, aménagement, rénovation du matériel décembre 2020 + changement du lave-vaisselle et de l'ordinateur.

Hausse Entretien et réparation : travaux mise en place COVID ; changement Unité imprimante, intervention Orange, projet décembre 2020.

Frais de colloques : nul, annulation COVID

Baisse Frais de déplacement et frais de formation : annulation COVID

Hausse des frais bancaires : leitmotiv changement de banque

Salaires : 149 814€ hausse normale annuelle contre 143 640€. Réduction avec 20922€ d'indemnités Activité Partielle (COVID)

=> **Baisse générale des charges.**

Comparatif Produits Année N et Année N-1

PRODUITS			
Compte :	N :	N-1 :	Variation :
Prestation de service MSA (706110)	14075.29	23513.09	59.86%
Prestation de service CAF (706230)	70219.45	91593.73	76.66%
Fonds d'accompagnement Caf (706240)	20778		
Bonus Mixité Sociale (706250)	9600		
Participations des usagers - Accueil 0 - 4 ans (CAF) (706411)	18312.28	24999.64	73.25%
Participations des usagers - Accueil 0 - 4 ans (MSA) (706412)	2118.09	6636.13	31.92%
Autres participations (706420)	-0	21.6	
Adhésion (706424)	1675	1600	104.69%
Vente ticket Tombola (707110)		639.75	
Vente de gâteaux (707120)	43.81	226.18	19.37%
Vente de chocolats de Noël (707130)	242.25	572.35	42.33%
Montagnac (744100)	36060	32727	110.18%
Roumoules (744200)	9410	9090	103.52%
Puimoisson (744400)	7840	7272	107.81%
Quinson (744600)	15680	9090	172.5%
Dons manuels (754110)	2.07		
Produits divers de gestion courante (758000)		3.31	
Autres produits financiers (768000)	257.65	272.23	94.64%
PRODUITS EXCEPTIONNELS (770000)	-30.33	-0	
Libéralités perçues (771300)		32.85	
Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice (777000)	1262.1	1262.1	100%
Autres produits exceptionnels (778000)		555.69	
Remboursement Formation Personnel (791100)	2275.26	6181.72	36.81%
Remboursement IJSS CHORUM (791200)	513.27	981.02	52.32%
Aide apprentissage (791400)		3212.22	
Remboursement Frais de colloque (791700)		960	
Transferts de charges exceptionnelles (797000)		201.8	

Baisse de la prestation de service (PSU CAF, PSU MSA, Participations familiales) = 78% de 2019. (-32000€) + **Aide exceptionnelle CAF 20778€ (remonte à 92% de 2019)**

Hausse des adhésions.

Baisse des ventes de marchandises : Annulation Covid (vente, manifestation, ...)

Baisse des remboursements de Formation : Annulation COVID des formations.

Produits exceptionnels : Perte 60€ par la banque, annulation dette auprès de la famille Bazin, annulation régularisation 2018 MSA

=> **Baisse générale des produits.**

Le résultat de l'exercice 2020 arrêté au 31 décembre 2020 est excédentaire de 11 539€. Cette somme sera ajoutée sur les fonds associatifs.

Comparatif au Budget Prévisionnel 2020 :

Charges : Baisse de 34 000€

- Achats : +10 000€ = baisse des repas, et des couches, hausse des autres postes, notamment frais COVID (non budgétisés), fournitures activités et petit équipement. (Frais liés au COVID, au projet de réaménagement de décembre 2020)

- Autres charges externes : + 1200€ = hausse d'Entretien et réparations (Frais liés au COVID, au projet de réaménagement de décembre 2020) + changement lave-vaisselle et ordinateur

- Autres services extérieurs : + 2 600€ = hausse des honoraires (Analyse légionelle, audit acoustique), hausse des frais bancaires et baisse des frais de formation. (Frais de déplacements et de formation à corréliser avec le poste 791100)

- Charges du personnel = - 48 500€ : Perte d'un gros salaire + indemnités Activité Partielle + baisse des charges sociales.

- Baisse dotations aux amortissements : amortissement isolation acoustique reportée en 2021

Produits : Baisse de 21 900€

- Baisse PSU CAF, MSA, Participation familles : Fermeture et baisse du taux d'occupation

- Baisse des ventes et des remboursements de formation : annulation COVID

Sur l'année, seul l'investissement dans l'isolation acoustique va être placé en amortissement. Les achats (lave-linge, lave-vaisselle, sèche-linge et ordinateur ne dépassant pas 500€) n'ont pas été placés en amortissement.

Conclusion :

L'articulation activité partielle totale ou partielle, la modification des vacances d'août qui a allongé l'ouverture et donc compensé une partie des pertes, l'indemnité d'Activité partielle de l'état et l'aide exceptionnelle de la CAF a permis de ne pas être déficitaire sur l'exercice et a permis d'accroître notre fonds de roulement à plus de 3 mois, gage de bonne santé de l'association.

Le Conseil d'administration valide les comptes. La demande de rendez-vous va être faite auprès du CAC pour vérification. Le projet de Rapport financier reprenant ses informations va être envoyé.

11. Point comptabilité 2021

Report au prochain CA.

Le livret A n'a toujours pas été ouvert par le Crédit Agricole. Marine les relance.

12. Organisation de l'AG/30 ans

Une date sera proposée probablement fin juin 2021

13. Suite de l'entretien de Pauline

Lors de son entretien, Pauline avait fait part à Delphine et Jessica de sa volonté d'entamer une VAE d'Auxiliaire de Puériculture et sa volonté d'être augmentée.

Lors de l'entretien, il lui avait été expliqué que la rémunération était basée sur la pesée qui est calculée par rapport à la fiche de poste et au travail effectué selon la grille de notre convention collective. A ce jour, Pauline est au maximum de ce qu'elle peut faire en tant qu'animatrice au sein de notre structure. Lors de son embauche, sa pesée avait même été surévaluée.

Concernant son choix d'entreprendre une VAE, il est clairement rappelé lors de nos échanges que cette démarche est personnelle et engage le salarié uniquement. Si le salarié en fait la demande et nous présente un projet cohérent, nous pourrions nous associer à ALPE (organisme de formation) pour qu'elle bénéficie d'une prise en charge mais le temps de travail restera à sa charge.